

Police nº 121749502-11 N° de client MEU385311 Période d'assurance du 16/12/2021 au 16/12/2022 à compter de et jusqu'à midi (12 heures)

POLICE Responsabilité Civile Capitaine/Skipper

Assuré Monsieur Frédéric Augendre 2 B, rue d'Alsace 13008 Marseille FRANCE

FRÉDÉRIC AUGENDRE Personne assurée : Date de naissance 09/10/1959

Risque Assuré

Assurance responsabilité civile capitaine/skipper bateaux d'une longueur maximale de 17 mètres, capitaine/skipper professionnel.

Montants garantis par sinistre

EUR 6.000.000,00 Somme forfaitaire pour les dommages corporels et/ou matériels **EUR** 3.000.000,00 Indemnité maximale par personne en cas de dommages corporels 250.000,00 **EUR** Pour les dommages financiers

La somme globale susceptible d'être remboursée par l'assureur pour l'ensemble des sinistres survenus durant l'année contractuelle s'élève au double du montant de la garantie.

Prime de base annuelle : **EUR** 247,90

Mode de paiement : annuel

Conditions

Conditions Responsabilité Civile Capitaine / Skipper Pantaenius (CRCSP) (MEU/FR/CRCSP 0221)

Zone de navigation

Le monde entier, à l'exception des eaux territoriales des Etats-Unis.

Monaco, 03 Jan 2022

Pour les assureurs participants

Par pouvoir spécial Matin Boum

Consortium: EUROTPL Assureurs participants:

(Le premier assureur listé est l'apériteur)

25,00% Chubb European Group SE, Direktion für Deutschland

25,00% AIG Europe S.A., Direktion für Deutschland

25,00% Allianz Global Corporate & Specialty SE, Deutschland

25,00% Kravag Logistic Vers. AG, Deutschland

Page 1 de 1